

Service d'aide technique aux PME

La SADC offre aux entrepreneurs de son territoire un service d'aide technique. L'aide technique s'adresse aux entrepreneurs dont l'entreprise est en création (démarrage ou acquisition), en consolidation, en redressement ou en expansion.

Ces interventions peuvent être générales, par exemple :

- ▼ Conseils sur le démarrage
- ▼ Aide à la conception du plan d'affaires
- ▼ Recherche de pistes de solutions

Elles peuvent aussi être plus spécifiques, par exemple :

- ▼ Aide à la préparation de prévisions financières
- ▼ Aide à la recherche de financement ou aide gouvernementale
- ▼ Analyse de la situation financière et vulgarisation des états financiers
- ▼ Accompagnement dans l'évolution de l'entreprise

Et tout cela ... sous le sceau de la confidentialité !